

MILIBOO

Société anonyme au capital de 693.090,40 euros
Siège social : Parc Altaïs - 17 Rue Mira - 74650 Chavanod
482 930 278 R.C.S Annecy

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2026

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous rendons compte dans le présent rapport de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026, des résultats de cette activité et des perspectives.

I. ACTIVITE ET SITUATION DE L'ENSEMBLE DU GROUPE, DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES	4
1 LA SOCIETE MILIBOO	4
1.1 COMPTE DE RESULTAT ANNUEL SIMPLIFIE	4
1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.....	5
1.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	5
1.2.2 MARGE BRUTE	5
1.2.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION (AVANT RETRAITEMENTS)	6
1.2.4 EBITDA RETRAITE	6
1.2.5 EBITDA COMPTABLE	7
1.2.6 EBIT RETRAITE.....	7
1.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION	7
1.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	7
1.2.9 RESULTAT NET.....	8
1.2.10 FLUX DE TRESORERIE	9
1.3 RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	11
1.4 PRINCIPAUX RISQUES.....	11
1.4.1 RISQUE DE LIQUIDITE.....	11
1.4.2 RISQUE DE CHANGE	11
1.4.3 RISQUE LIE AU CREDIT IMPOT RECHERCHE.....	12
1.4.4 RISQUE DE DILUTION	12
1.4.5 RISQUE PAYS	12
1.5 BILAN DES EFFECTIFS COMPOSANT LA SOCIETE MILIBOO	12
1.6 DECISIONS, INJONCTIONS, OU SANTIONS PECUNIAIRES DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE.....	12
1.7 ETAT DES SURETES REELES ACCORDEES PAR LA SOCIETE.....	12
2 FILIALES & PARTICIPATIONS.....	13
2.1 SOCIETES CONTROLEES.....	13
2.2 ACTIVITE DES SOCIETES CONTROLEES.....	15
2.3 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES	15
2.3.1 AVEC LES FILIALES DETENUES PAR MILIBOO.....	15
2.3.2 AVEC LES SOCIETES TIERCES DETENUES PAR UNE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LA SOCIETE MILIBOO	16
2.4 PRET INTERENTREPRISES.....	17
3 ACTIVITE PROPRE DE LA SOCIETE.....	17
3.1 PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE.....	18
3.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	21
3.3 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE MILIBOO AU 30 AVRIL 2025.....	22
3.4 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	23
3.5 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	23

II. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET A L'ACTIONNARIAT DES SALARIES	24
1 MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL	24
2 ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL AU 30 AVRIL 2025.....	24
3 STOCK-OPTIONS ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES	24
3.1 STOCK-OPTIONS.....	24
3.2 PLAN AGA.....	24
4 NOMBRE D' ACTIONS ACHETÉES ET VENDUES AU COURS DE L' EXERCICE PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DES ARTICLES L.22-10-62 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.....	24
5 PRISE DE PARTICIPATION DE 5, 10, 20, 33,33, 50, 66,66% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE OU PRISE DE CONTRÔLE.....	24
6 ACTIONS AUTO-DETENUES PAR LA SOCIETE	25
7 CESSIONS ET PRISES DE PARTICIPATION	25
8 ACTIONS D'AUTOCONTROLE ET PARTICIPATIONS CROISEES	25
9 AVIS DE DETENTION DE PLUS DE 10% DU CAPITAL D'UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTIONS	25
10 OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU ET DE LEURS PROCHES RÉALISÉES AU COURS DE L' EXERCICE (ARTICLES L. 621-18- 2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET 223-26 DU REGLEMENT AMF).....	25
11 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ AU 30 AVRIL 2025	26
III. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L' EXERCICE	27
IV. PERSPECTIVES	27
V. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT.....	28
VI. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	29
1 MODALITE D' EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE	29
2 INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	29
3 TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D' AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ ET UTILISATION FAITE DE CES DÉLÉGATIONS PENDANT L' EXERCICE.....	34
4 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE AYANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE ET UNE FILIALE	34
5 CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT.....	34
VII.ANNEXE 1.....	35
VIII.ANNEXE 2.....	36

I. ACTIVITE ET SITUATION DE L'ENSEMBLE DU GROUPE, DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés MILIBOO (ci-après, la Société), MILIBOUTIQUE SASU, AGL IMPORT CHINE WOFE (ou « AGL HANGZHOU » ci-après), MILISTOCK SASU, MILIBOO S.L., et SCI AGL IMMOBILIER (ci-après, le Groupe), et est spécialisé dans le secteur d'activité de la conception et de la vente de mobilier contemporain via internet et quatre boutiques physiques connectées.

1 LA SOCIETE MILIBOO

1.1 COMPTE DE RESULTAT ANNUEL SIMPLIFIE

En milliers d'euros	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -	Variation K€	% Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	44 065	38 981	5 084	13%
Coût des produits vendus	(17 290)	(15 535)		11%
MARGE BRUTE	26 775	23 446	3 329	14%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	60.8%	60.1%		
Charges d'exploitation (hors provisions)	(26 185)	(23 699)	(2 486)	10.49%
Autres produits et produits d'exploitation (hors provisions)	250	165	85	52%
EBITDA ⁽¹⁾	841	(89)	929	1050%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	1.9%	-0.2%		
Retraitements des charges d'exploitation :				
Franchises de loyer des boutiques ⁽²⁾	(284)	(251)	(33)	
Charges de plan de rémunération en actions	-	-	-	
Autres charges retraitées			-	
Total Retraitements des charges d'exploitation	(284)	(251)	(33)	
EBITDA RETRAITE ⁽³⁾	557	(340)	897	264%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	1.3%	-0.9%		
Dotations et reprises aux provisions et aux amortissements	(545)	(425)	(120)	28%
RESULTAT D'EXPLOITATION	296	(513)	809	158%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	0.7%	-1.3%		
EBIT RETRAITE ⁽⁴⁾	12	(765)	776	102%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	0.0%	-2.0%		
Résultat Financier	(28)	(10)	(17)	-165%
Résultat Exceptionnel	-	138	(138)	-100%
Impôts	24	128	(104)	-81%
RESULTAT NET	292	(257)	549	214%
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	0.7%	-0.7%		

(1) EBITDA : Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et aux provisions (hors exceptionnel).

L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(2) Des allègements de loyers, au cours des premières années de bail, ont été obtenus pour les boutiques parisiennes. Par conséquent ces allègements entraînent un loyer inégal au cours du bail, rendant moins lisibles les comparaisons d'un exercice à l'autre ou d'une situation intermédiaire à l'autre.

L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période.

Ce faisant, une charge de loyer est comptabilisée pour des périodes où aucun loyer n'est décaissé, ni décaissable. Le retraitement opéré vise à ne retenir au résultat opérationnel que le loyer réellement facturé par le bailleur. Ce retraitement fait ainsi ressortir le résultat des négociations commerciales entre la Société et le bailleur.

- (3) **EBITDA RETRAITE** : Cet indicateur correspond à l'EBITDA (cf. note (1) ci-dessus) duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus, s'agissant principalement de charges non-cash.

Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

L'Ebitda retraité constitue une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours. Son évolution est commentée dans la section 2.2 du présent rapport.

- (4) **EBIT RETRAITE** : Cet indicateur correspond au Résultat d'Exploitation duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus. Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

L'Ebit retraité constitue une mesure de performance opérationnelle prenant en compte les dotations et reprises de provisions et d'amortissement, permettant à la direction de la Société d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours.

1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 44.065 K€, en hausse de 5.084 K€ (+ 13%) par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe réalise ainsi le chiffre d'affaires annuel le plus élevé depuis sa création.

La croissance concerne l'ensemble des canaux de distribution et s'observe aussi bien en France qu'à l'international. Les ventes en France progressent de 13,5 % à 36 638 K€, tandis que l'international croît de + 10,4 % à 7 386 K€. L'Espagne et l'Allemagne sont les 2 pays les plus contributeurs après la France. Cette évolution résulte principalement par la hausse des volumes, de l'ordre de +20 %, ainsi que par une bonne disponibilité des produits notamment des « best sellers ». L'effet prix est resté maîtrisé à -5,7%.

Au 1er trimestre 2025-26 (mai à juillet 25) Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires de 9.772 K€, en hausse de + 5,3% par rapport à la même période l'année passée (9.281 K€).

Pour rappel le 1er trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires.

Miliboo enregistre une progression de + 4,6% de ses ventes en France (qui représentent 84% des ventes) par rapport à la même période l'année passée, à 8,2M€, contre 7,8 M€ l'exercice précédent.

Au 2ème trimestre, Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires s'établissant à 10.491 K€, en hausse de + 8,3% par rapport à la même période l'an passé (9.688 K€).

Le 3e trimestre (période du 1er novembre 25 au 31 janvier 26) a enregistré un chiffre d'affaires record de 13,3 M€ en croissance de +19,9% par rapport au 3ème trimestre 2024-2025. Sur la période, la France réalise un chiffre d'affaires de 11,0 M€ en très forte croissance de +20,0%. Les ventes à l'international ont également accéléré leur progression sur le trimestre, avec une hausse de +19,6% à 2,2 M€, portée par une très belle dynamique en Allemagne et en Espagne.

Le 4e trimestre de l'exercice s'étalant de février à avril 2026, a également vu son chiffre d'affaires augmenter de 17,8% sur la période, à 10.547 K€. La progression de l'activité repose principalement sur la France qui enregistre une croissance des ventes de +20,3%.

1.2.2 MARGE BRUTE

Sur l'exercice, la marge brute ¹ s'établit à 26 775 K€, contre 23 446 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 14 %.

Le taux de marge brute atteint 60,76 %, contre 60,10 % lors de l'exercice précédent, confirmant une légère amélioration de la rentabilité commerciale.

Cette évolution résulte principalement de la progression des volumes de ventes, soutenue par une meilleure disponibilité des produits tout au long de l'exercice, permettant de répondre plus efficacement à la demande.

1.2.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION (AVANT RETRAITEMENTS)

Les charges et produits d'exploitation ² ont augmenté et s'élèvent à 26.185 K€ pour la période, contre 23.699 K€ pour la même période l'an passé, soit une augmentation de 2.486 K€ (+ 10.49%).

Les principales évolutions portent sur les postes de coûts suivants :

Les coûts d'activité logistique - Les frais de livraisons au client progressent de 882 K€ (+18,13%) en lien avec l'augmentation du nombre de commandes et des expéditions réalisées. Les frais de stockage augmentent de 99 K€ (+4.13%) et demeurent globalement maîtrisés.

Les commissions sur ventes - les commissions reversées notamment aux Marketplaces progressent de 87K€, sous l'effet de l'augmentation du volume d'affaires réalisé sur ces canaux de distribution.

Publicité et marketing les dépenses augmentent de 584 K€. Rapportées au chiffre d'affaires, elles représentent 11,9 %, un niveau stable par rapport à l'exercice précédent, reflétant une bonne maîtrise des investissements marketing malgré la croissance de l'activité.

Les commissions liées aux moyens de paiements augmentent de 180 K€, en cohérence avec la hausse des volumes de transactions et la diversification des solutions de paiement proposées aux clients.

Les honoraires progressent de 294 K€. Cette évolution s'explique principalement par les prestations de conseil engagées dans le cadre de la préparation de la transition de gouvernance de la Société ainsi que par l'accompagnement des travaux stratégiques et juridiques associés.

Au sein de l'agrégat « Charges d'exploitation (hors provisions) » du compte de résultat simplifié, des reclassements au sein des postes suivants ont été réalisés « Frais de stockage », « Rémunérations d'intermédiaires », « Honoraires » et « Sous-traitance générale » - note 5.3 Autres achats et charges externes. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur la formation du Résultat d'exploitation.

Ces reclassements ont pour but de faciliter la lisibilité des comptes annuels.

¹ Soit la marge brute (i.e. Chiffre d'affaires – achats de marchandises + ou – variation de stocks, y compris de matières premières) rapportée au Chiffre d'affaires

² Autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée

1.2.4 EBITDA RETRAITE

Les charges et produits d'exploitation retraités augmentent de 2.518 K€ (+10.51%) soit 26.469 K€ à comparer à 23.951 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges retraitées sur l'exercice concernent uniquement les franchises de loyer des boutiques. L'Ebitda retraité est une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, ressort positif à +557K€ (+1.3% du CA) à comparer à un Ebitda retraité négatif de -340 K€ pour l'exercice précédent, représentant une évolution de +264%.

Cette amélioration de 897 K€ reflète principalement la progression de l'activité sur l'exercice, conjuguée au maintien d'une bonne maîtrise des charges opérationnelles.

1.2.5 EBITDA COMPTABLE

L'EBITDA ressort positif à 841 K€, contre -89 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 929K€.

Le ratio EBITDA / chiffre d'affaires s'établit à 1,91 %, contre -0,20 % lors de l'exercice précédent, traduisant le retour de la Société à une rentabilité opérationnelle positive.

Cette performance résulte principalement de la progression du chiffre d'affaires, de l'amélioration du taux de marge brute et d'une évolution des charges d'exploitation demeurée inférieure à celle de l'activité. La combinaison de ces facteurs permet à la Société de bénéficier d'un effet de levier opérationnel favorable et d'améliorer significativement sa rentabilité.

1.2.6 EBIT RETRAITE

L'EBIT retraité ressort légèrement positif à 12 K€, contre -765 K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 776 K€.

Cet indicateur, assimilable au résultat d'exploitation retraité des éléments non courants ainsi que des charges et produits sans incidence sur la trésorerie, tels que détaillés à la section 2.1 du présent rapport, reflète l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société au cours de l'exercice.

Le retour à un EBIT retraité positif s'explique principalement par la progression de l'activité, l'amélioration de la marge brute et une maîtrise des charges d'exploitation, qui ont permis de compenser les effets des amortissements

1.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ressort positif à 296 K€, soit 0,67 % du chiffre d'affaires, contre -513 K€ au titre de l'exercice précédent, représentant une amélioration de 809 K€.

Cette évolution traduit l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société au cours de l'exercice. Elle résulte principalement de la progression du chiffre d'affaires, de la légère amélioration du taux de marge brute et d'une évolution des charges d'exploitation demeurée inférieure à celle de l'activité.

Le retour à un résultat d'exploitation positif confirme la capacité de la Société à transformer la croissance de son activité en amélioration de sa rentabilité opérationnelle, malgré un environnement économique qui demeure exigeant.

1.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat financier ressort négatif à -28 K. Cette charge est essentiellement composée des intérêts des emprunts contractés ainsi que des pertes de change.

À compter du présent exercice, la Société applique les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général relatives à la définition du résultat exceptionnel.

Conformément à cette évolution réglementaire, les produits et charges qui relevaient auparavant du résultat exceptionnel sont désormais présentés dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier,

selon leur nature, lorsque les critères de comptabilisation en résultat exceptionnel ne sont plus remplis.

En conséquence, le résultat exceptionnel est nul au titre de l'exercice. Cette évolution résulte exclusivement de ce changement de présentation comptable et ne traduit pas une modification de la nature des opérations réalisées par la Société.

1.2.9 RESULTAT NET

Le résultat net de l'exercice ressort un bénéfice à 292 K€, contre une perte de (257) K€ au titre de l'exercice précédent, soit une amélioration de 549 K€.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité de l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société. La progression du chiffre d'affaires, l'amélioration de la marge brute et la bonne maîtrise des charges d'exploitation ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif, qui se traduit par un retour à un résultat net bénéficiaire.

1.2.10 FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
Résultat net	292	(257)
- Amortissements	755	517
- Provisions	(216)	(819)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts	(10)	(13)
- Production immobilisée	-	-
- Subvention	-	-
- Autre	-	-
Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période	821	(572)
- Variations de stock	(1 906)	331
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	744	803
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	491	(985)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(672)	149
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	149	(423)
<u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations	(395)	(838)
Cessions d'immobilisations	53	51
(Augmentations) / Reductions d'immobilisations financières	10	(32)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(331)	(819)
<u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	-	-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions	-	-
Souscription d'emprunts bancaires	2 250	280
Remboursements d'emprunts	(1 551)	(1 820)
Subvention d'investissement reçue	-	-
Variation des comptes courants	-	(51)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	699	(1 590)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	517	(2 833)
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 680	5 515
TRESORERIE & EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	3 197	2 680
<i>Dont Concours bancaires courants</i>	-	-

Le tableau de flux de trésorerie standard est établi par différence de soldes de différents postes comptables, principalement de bilan, entre le 30 avril Année N et le 30 avril Année N-1. Cependant, certains postes de bilan peuvent avoir varié sans aucun effet sur la trésorerie réelle de la société.

Ainsi, afin de refléter la réalité de la consommation ou de la génération de trésorerie sur la période, la présentation dans le tableau de flux de trésorerie a été retraitée des éléments suivants :

Analyse du tableau de flux de trésorerie retraité

Retraité des charges comptables sans incidence sur la trésorerie, le résultat net a généré un flux de trésorerie positif de 821 K€, contre une consommation de trésorerie de 572 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité augmente de 672 K€, en lien avec la croissance de l'activité.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé 395 K€ d'investissements, principalement consacrés au développement de sa plateforme informatique propriétaire. Le nouveau Shop de Miliboo a été mis en service au cours de l'exercice, ce qui a conduit au démarrage de son amortissement conformément aux règles comptables applicables. Son déploiement opérationnel se poursuit progressivement afin de garantir la continuité des activités, de limiter les risques opérationnels et d'accompagner les contraintes d'organisation ainsi que le calendrier commercial.

La société a également procédé à la cession de certaines immobilisations, dont un véhicule de société, pour un montant de 53 K€.

Les immobilisations financières ont diminué de 10 K€ sur la période et sont constituées des dépôts de garantie des boutiques.

Afin d'accompagner le financement de son besoin en fonds de roulement, la Société a souscrit quatre nouveaux emprunts bancaires de 750 K€ chacun. Les déblocages intervenus au cours de l'exercice ont permis de renforcer la trésorerie de la Société, tandis que le dernier déblocage est intervenu postérieurement à la clôture. Parallèlement, la Société a procédé au remboursement de 1 551 K€ d'emprunts à moyen et long terme, contre 1 820 K€ lors de l'exercice précédent. Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent ainsi positifs à 699 K€ sur l'exercice.

Au 30 avril 2026, la Société dispose d'une trésorerie disponible de 3.197 K€ auxquels s'ajoutent 79 K€ de valeurs mobilières de placement, contre respectivement 2.601 K€ de disponibilités et 79 K€ de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice précédent.

L'endettement bancaire s'établit à 3 206 K€ au 30 avril 2026, contre 2 507 K€ un an plus tôt, soit une augmentation de 699 K€, reflétant le recours aux nouveaux financements destinés à accompagner la croissance de l'activité et le financement du besoin en fonds de roulement.

1.3 RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Il est précisé que la Société et ses filiales n'ont aucune activité en matière de recherche et développement.

1.4 PRINCIPAUX RISQUES

1.4.1 RISQUE DE LIQUIDITE

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2026
Emprunts auprès des établissements de crédit	589	2 368	249	3 206
Dettes financières diverses	-			-
Concours bancaires courants	-			-
Emprunts et dettes financières	589	2 368	249	3 206

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 560	870	76	2 507
Dettes financières diverses				
Concours bancaires courants	-			-
Emprunts et dettes financières	1 560	870	76	2 507

Aucun emprunt n'est soumis au respect de covenant bancaire.

La Société présente une trésorerie nette positive (i.e. disponibilités moins endettement bancaire) de 70 K€.

1.4.2 RISQUE DE CHANGE

La Société supporte des coûts d'achat majoritairement en USD (environ 80% des achats). Mais n'étant pas tenu par un catalogue papier, la Société est en mesure de répercuter rapidement les variations de devises sur ses prix de vente.

1.4.3 RISQUE LIE AU CREDIT IMPOT RECHERCHE

Au cours de son exercice, la Société n'a pas perçu et ne compte pas percevoir de subventions ni de Crédit d'Impôt Recherche.

1.4.4 RISQUE DE DILUTION

La Société ne fait état d'aucun risque de dilution connu à ce jour.

1.4.5 RISQUE PAYS

Les ventes à l'étranger ont représenté cette année 17% du chiffre d'affaires de l'exercice, la Société est commercialement implantée en Espagne, en Belgique, en Italie, en Allemagne et au Luxembourg. Ces pays ne présentent pas de risques particuliers d'instabilité politique.

La Société s'est retirée du marché anglais, impacté par les modalités de commercialisation post-sortie de l'Union Européenne. Ce marché était peu significatif dans le chiffre d'affaires de la Société. La Société s'est également retirée du marché Suisse jugé contraignant en termes de formalités douanières et peu rentable.

Enfin, la Société n'a pas d'activité en Russie.

Le *sourcing achats* de la Société est notamment réalisé dans des pays dits émergents (Asie, Europe de l'Est, etc.), des pays pouvant connaître, ou ayant connu, une période d'instabilité politique, sanitaire ou économique. La réalisation de tels risques peut exercer une influence sur la marche des affaires, le cas échéant, un impact sur la situation financière de la Société.

Par ailleurs la Chine à elle seule représente la plus grande partie des approvisionnements. Or la production en Chine est susceptible de changer d'une part dans ses modalités (notamment en cas de changement de la législation économique et/ou sociale) ou dans son principe (en cas de survenance d'événements d'ordre politique importants en Chine). En cas de survenance de ce risque, la Société pourrait être conduite à diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres pays, ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

1.5 BILAN DES EFFECTIFS COMPOSANT LA SOCIETE MILIBOO

Il est précisé que l'effectif moyen de la Société était de 61 salariés au 30 avril 2026 contre 63 au 30 avril 2025.

1.6 DECISIONS, INJONCTIONS, OU SANTIONS PECUNIAIRES DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Néant.

1.7 ETAT DES SURETES REELES ACCORDEES PAR LA SOCIETE

La société MILIBOO a accordé les suretés réelles en garantie de plusieurs prêts bancaires, telles que décrites ci-dessous :

- Nantissement de 7^{ème} rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 600 K€ consenti par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes en date du 18 décembre 2019, pour le financement du renforcement du fonds de roulement ;
- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 600 K€ consenti par la Société Générale

en date du 15 novembre 2019, pour le financement des travaux d'aménagement de la boutique physique ;

- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 25 bis rue du Centre, 74330 Epagny Metz-Tessy, en garantie d'un prêt bancaire de 470 K€ consenti par la Société Générale en date du 04 avril 2024, pour le financement des travaux d'aménagement de la boutique physique.
- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 750 K€ consenti par la Société Générale en date du 20 novembre 2025, pour le financement du BFR ;
- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 750 K€ consenti par le Crédit Agricole en date du 26 septembre 2025, pour le financement du BFR ;
- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 6 rue Perrault, 75001 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 750 K€ consenti par la Caisse d'Epargne en date du 17 février 2026, pour le financement du BFR ;
- Nantissement de rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 6 rue Perrault, 75001 Paris, en garantie d'un prêt bancaire de 750 K€ consenti par le LCL en date du 03/03/2026, pour le financement du BFR ;

2 FILIALES & PARTICIPATIONS

2.1 SOCIETES CONTROLEES

La Société contrôle au sens de l'article L 233-33 du Code de Commerce :

- La société MILIBOUTIQUE SASU, société par actions simplifiée à associé unique (SASU) au capital de 2.000 €, dont le siège est 17 rue Mira, Parc Altaïs, 74650 Chavanod, immatriculée au R.C.S d'Annecy sous le n° 517 946 299, dont l'activité est la commercialisation en France et à l'étranger de biens immobiliers d'ameublement, de décoration et d'équipements divers auprès de tous publics. La Société détient cette filiale à hauteur de 100% de son capital ;
- La société AGL Import Chine Wofe, ci-après « AGL HANGZHOU », société de droit chinois au capital de 100.000 Dollars US, dont le siège social est à Hangzhou (République populaire de Chine), quartier Dongfunf Jinzuo, immatriculée au registre du commerce de Hangzhou sous le numéro 0944198. Cette société exerce une activité de grossiste, d'importation et d'exportation de produits et d'équipements pour la maison, de produits sanitaires, de produits électroniques, et de produits destinés à l'énergie solaire, mais également une activité de conseil. La Société détient cette filiale à hauteur de 100% de son capital ;
- La société AGL IMMOBILIER, société civile immobilière (SCI) au capital de 3.000 €, dont le siège social est 17 rue Mira, Parc Altaïs, 74650 Chavanod, immatriculée au R.C.S d'Annecy sous le numéro 800 830 663, dont l'activité est l'acquisition de terrains et biens immobiliers ou l'édification de toutes constructions en vue de leur location, propriété, gestion, administration et exploitation par bail ou location. La Société détient cette filiale à hauteur de 66% de son capital ;

- [La société MILIBOO CORP, société de droit américain, au capital de 400.000 Dollars US, dont le siège social est à New York City, immatriculée auprès de l'Etat de New York, dont l'activité est la commercialisation en Amérique du Nord de biens d'ameublement, de décoration et d'équipements divers auprès de tous publics. La Société détient cette filiale à hauteur de 100% de son capital. Cette société est en cours de dissolution ;
- La société MILISTOCK, société par actions simplifiées (SAS) au capital de 100.000 €, dont le siège est 17 rue Mira, Parc Altaïs, 74650 Chavanod, immatriculée au R.C.S d'Annecy sous le n° 891 619 769, dont l'activité est principalement logistique comprenant le stockage de colis, la réception de containers et la préparation de commandes clients ainsi que le chargement de ces commandes auprès de transporteurs tiers. La Société détient cette filiale à hauteur de 100% de son capital ;
- La société MILIBOO S.L., société limitée de droit espagnol au capital de 10 000 euros, dont le siège est Paseo Mallorca n°10 Entlo. 2°, CP 07012 Palma de Majorca, sous le numéro NIF B09620931, dont l'activité principale est le service, à distance, au client, avant et après-vente en langue étrangère. La Société détient cette filiale à hauteur de 100% de son capital.

2.2 ACTIVITE DES SOCIETES CONTROLEES

L'activité des filiales françaises est la suivante :

– MILIBOUTIQUE SASU :

Son chiffre d'affaires a progressé de 72 K€ au titre de l'exercice 2025-26 pour s'établir à 1.383 K€. Le résultat net s'établit à 24 K€ au titre de l'exercice clos au 30 avril 2026, contre 7 K€ pour l'exercice précédent.

– AGL IMMOBILIER :

Cette structure détient les locaux du siège social de la Société, dotée d'un capital de 3 000 € et d'une dette de 435 K€ (comprenant les emprunts bancaires ainsi que les dettes fournisseurs, fiscales et sociales) sur l'exercice clos au 30 avril 2026, pour une valeur des locaux et du foncier estimée à 2 835 K€ par le cabinet Axite en octobre 2013. Les deux tiers de son capital sont détenus par MILIBOO et le tiers restant à parts égales par Guillaume LACHENAL et Aline BUSCEMI-LACHENAL. Son chiffre d'affaires s'établit à 296 K€ pour un bénéfice 142 K€.

– MILISTOCK :

Son chiffre d'affaires ressort à 2.493 K€, pour un résultat net à 49 K€.

– MILIBOO S.L.:

Cette filiale a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de 601 K€, contre un chiffre d'affaires nul au titre des exercices précédents. Cette évolution résulte de la régularisation de la facturation intragroupe correspondant aux prestations des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025, qui n'avaient pas été facturées antérieurement. Cette mise à jour de la facturation entre les deux sociétés a conduit à la constatation d'un résultat net bénéficiaire de 394 K€ au titre de l'exercice. Il est rappelé que la filiale avait enregistré des résultats déficitaires au cours des trois exercices précédents, ce réajustement comptable n'a donc pas pour conséquence de générer un impôt sur les bénéfices pour la société.

– AGL HANGZHOU :

Son chiffre d'affaires ressort à 390 K€, pour un résultat net à 11 K€.

La Société n'a pas de succursales.

2.3 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

2.3.1 AVEC LES FILIALES DETENUES PAR MILIBOO

– MILIBOUTIQUE SASU :

La filiale Miliboutique a effectué une prestation de services auprès de la société MILIBOO, à savoir la mise à disposition d'une force de vente en boutiques exclusive. Cette prestation a été rémunérée à hauteur de 1.383 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel, la société Miliboutique a facturé 1.311 K€ au titre l'exercice clos au 30 avril 2025.

– AGL IMMOBILIER :

La SCI AGL IMMOBILIER a facturé à la société MILIBOO le loyer de son siège principal. Les loyers s'élèvent à 276 K€ pour l'exercice clos au 30 avril 2026.

Pour rappel les loyers au titre de l'exercice clos le 30 avril 2025 s'élevaient à 240 K€.

– MILIBOO CORP :

Cette société est en cours de liquidation. Aucune facturation à la société MILIBOO n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026.

– MILISTOCK :

La filiale MILISTOCK a effectué une prestation de services logistiques – réception de produit, stockage, préparation et expédition de commandes - auprès de la société MILIBOO. Cette prestation a été rémunérée à hauteur de 2.493 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel, la société MILISTOCK a facturé 2.407 K€ au titre l'exercice clos au 30 avril 2025.

– MILIBOO S.L.:

La filiale MILIBOO S.L. a effectué une prestation de services auprès de la société MILIBOO, à savoir la mise à disposition d'une force commerciale exclusive, avant et après-vente, en langues étrangères. Miliboo a constaté 209 K€ de charges au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026. Pour rappel la société a constaté 168 K€ de charges pour cette prestation au titre l'exercice clos au 30 avril 2025.

– AGL HANGZHOU.:

La filiale AGL HANGZHOU a effectué une prestation de services auprès de la société MILIBOO, à savoir la mise à disposition d'une force de contrôleurs qualités et acheteurs. Cette prestation a été rémunérée à hauteur de 380 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel, la société AGL HANGZHOU a facturé 334 K€ au titre l'exercice clos au 30 avril 2025.

2.3.2 AVEC LES SOCIETES TIERCES DETENUES PAR UNE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LA SOCIETE MILIBOO

– WEB EXPERT BUSINESS SARL :

La société WEB EXPERT BUSINESS, dont Monsieur Guillaume LACHENAL est le gérant, a effectué une prestation de services informatiques – développement et maintenance de logiciels, développement et maintenance d'infrastructure réseaux et parc informatique, gestion du trafic internet – auprès de la société MILIBOO.

Ces prestations ont été rémunérées à hauteur de 1.361 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel ces prestations ont été rémunérées à hauteur de 1.404 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2025.

– GL IMMO :

La SCI GL IMMO, dont Monsieur Guillaume LACHENAL est le gérant, a facturé à la société MILIBOO le loyer de l'extension de son siège, ainsi que des prestations de services (ménage). Les loyers et les prestations de services s'élèvent à 105 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel les loyers et prestations de services au titre de l'exercice clos le 30 avril 2025 s'élevaient à 103 K€.

La société MILIBOO a également été facturée d'un montant de 261 K€ concernant le loyer de l'extension de son siège social au bâtiment Uranus pour son studio photo ainsi que pour un espace de bureau supplémentaire.

– JMD CONSEILS :

La société JMD CONSEILS, dont Monsieur Jean-Marc DUMESNIL, membre du Conseil d'Administration de MILIBOO, est le gérant, a effectué une prestation de conseil en stratégie auprès de la société MILIBOO. Cette prestation a été rémunérée à hauteur de 10 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel, la société JMD CONSEILS a facturé 10 K€ au titre d'une mission de conseil en stratégie effectuée lors de l'exercice clos au 30 avril 2025.

– SPONSOR FINANCE

La société SPONSOR FINANCE, dont Madame Véronique LAURENT-LASSON, membre du Conseil d'Administration de MILIBOO jusqu'au 13 mars 2026, est la Présidente, a effectué une prestation de *Listing Sponsor* auprès de la société MILIBOO pour l'année 2025.

Il est rappelé que les titres de MILIBOO sont admis sur le marché Euronext Growth depuis le 15 décembre 2015. A ce titre il est obligatoire pour la société d'être accompagnée par un *Listing Sponsor*.

Cette prestation a été rémunérée à hauteur de 15 K€ au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026.

Pour rappel, la société SPONSOR FINANCE a facturé 15 K€ lors de l'exercice clos au 30 avril 2025.

2.4 PRET INTERENTREPRISES

Néant.

3 ACTIVITE PROPRE DE LA SOCIETE

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France.

Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site www.miliboo.com et dans ses quatre « Miliboutique », points de vente physiques situés à Paris, Lyon et Annecy Epagny, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients (filiale en Espagne pour une partie du Service Client en langues étrangères) sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant de son propre entrepôt, Milistock, à Saint-Martin-de-Crau (13), la société commercialise principalement dans 6 pays d'Europe.

La société a été immatriculée le 14 septembre 2006. Depuis le 15 décembre 2015, Miliboo est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013053535 ; code mnémonique : ALMLB).

Miliboo publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.miliboo-bourse.com>.

3.1 PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE

En milliers d'euros	30/04/2026 - 12 Mois -	30/04/2025 - 12 Mois -
Ventes de marchandises	44 065	38 981
Production vendue		
Chiffre d'affaires	44 065	38 981
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	280	154
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	53	
Autres produits d'exploitation	197	107
Produits d'exploitation	44 595	39 243
Achats de marchandises	(19 156)	(15 171)
Variation de stocks	1 906	(331)
Achats de matières premières et autre approvisionnements	(40)	(33)
Autres achats et charges externes	(22 598)	(20 000)
Impôts, taxes et versements assimilés	(300)	(318)
Salaires	(2 274)	(2 430)
Cotisations sociales	(822)	(859)
Dotations aux amortissements sur immobilisation	(755)	(517)
Dotations aux provisions	(70)	(4)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	(43)	
Autres charges	(148)	(92)
Charges d'exploitation	(44 299)	(39 756)
RESULTAT D'EXPLOITATION	296	(513)
Produits financiers de participation	15	2
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	22	86
Autres intérêts et produits assimilés	3	15
Reprise sur dépréciations et provisions	6	785
Différences positives de change	68	43
Produits financiers	115	931
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	(6)
Intérêts et charges assimilées	(76)	(859)
Différences négatives de change	(66)	(76)
Charges financières	(142)	(941)
RESULTAT FINANCIER	(28)	(10)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	268	(524)
Produits exceptionnels	-	345
Charges exceptionnelles	-	(207)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	138
Impôt sur les bénéfices	24	128
RESULTAT DE L'EXERCICE	292	(257)
Nombre d'actions existantes à date de clôture (1)	6 930 904	6 930 904
Résultat de base par actions (hors actions propres)	0.042	(0.037)
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)	6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)	0.042	(0.037)
⁽¹⁾ dont Nombre d'actions propres	58 090	57 838

En milliers d'euros	30/04/2026			30/04/2025
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4 239	2 076	2 163	2 211
Concessions, brevets, licences, marques, procédés				
solutions informatiques, droit et valeurs similaires	3 780	1 983	1 797	548
Autres immobilisations incorporelles	326	93	233	264
Imm. Inc. En cours, avances et acomptes	133	-	133	1 398
Immobilisations corporelles	3 465	2 555	910	1 265
Installation tech., mat. Et outillage indus.	128	110	18	28
Autres immobilisations corporelles	3 337	2 445	892	1 196
Imm. Corp. En cours, avances et acomptes				42
Immobilisations financières	1 251	362	890	900
Participations	546	362	184	184
Autres titres immobilisés	49	-	49	53
Autres immobilisations financières	657	-	657	663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 956	4 993	3 963	4 376
Stocks et en-cours	8 119	18	8 101	6 002
Marchandises	8 119	18	8 101	6 002
Avances et acomptes versés sur commandes		-		
Créances	2 443	-	2 443	2 861
Créances clients et comptes rattachés	587	-	587	558
Autres créances	1 359	-	1 359	1 828
Charges constatées d'avance	497	-	497	475
Valeurs mobilières de placement	79	-	79	1 949
Actions propres	79	-	79	79
Comptes à terme	1 558	-	1 558	
Comptes à terme	1 558	-	1 558	1 870
Disponibilités	1 560	-	1 560	731
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 759	18	13 741	11 543
Ecart de conversion et différence d'évaluation Actif	6	-	6	11
TOTAL ACTIF	22 721	5 011	17 709	15 930
CAPITAUX PROPRES				
Capital			693	693
Primes d'émission, de fusion, d'apport			6 106	6 106
Réserve légale			10	10
Autres réserves			-	-
Report à nouveau			(288)	(31)
Résultat exercice			292	(257)
TOTAL CAPITAUX PROPRES			6 813	6 521
Provisions pour risques			188	222
Provisions pour charges			47	36
TOTAL PROVISIONS			234	258
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 206	2 507
Emprunts et dettes financières divers			-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			50	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 077	3 854
Dettes fiscales et sociales			727	809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			1 412	1 702
Produits constatés d'avance			183	264
TOTAL DETTES			10 655	9 135
Ecart de conversion et différence d'évaluation Passif			7	16
TOTAL PASSIF			17 709	15 930

A la date du 30 avril 2026

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 44.065 K€ contre 38.981 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 44.595 K€ contre 39.243 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- le montant des salaires s'élève à 2.274 K€ contre 2.430 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- le montant des cotisations sociales s'élève à 822 K€ contre 859 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 44.299 K€ contre 39.756 K€ euros au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation ressort à un montant de 296 K€ contre (513) K€ au titre de l'exercice précédent ;
- les produits financiers s'élèvent à 115 K€ alors qu'ils s'élevaient à 931 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- les charges financières s'élèvent à 142 K€ alors qu'elles s'élevaient à 941 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- en définitive le résultat financier de l'exercice s'élève à un montant de (28) K€ contre (10) K€ au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat courant avant impôt s'élève à 268 K€ contre (524) K€ au titre de l'exercice précédent.
- Conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général relatives à la définition du résultat exceptionnel, aucun résultat exceptionnel n'est présenté au titre de l'exercice, les opérations concernées étant désormais reclassées selon leur nature. L'exercice précédent faisait ressortir un résultat exceptionnel positif de 138 K€.
- le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net après impôts de 292 K€ contre une perte de 257 K€ au titre de l'exercice précédent ;
- au 30 avril 2026, le total du bilan de la Société s'élevait à 17.709 K€ euros contre 15.930 K€ au titre de l'exercice précédent.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

À compter du 1er janvier 2025, le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, est applicable aux exercices ouverts à cette date.

Son entrée en vigueur au 01 mai 2025 a conduit à un changement de méthode comptable.

Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, en limitant la comptabilisation dans cette rubrique aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel, et à un nombre restreint d'éléments inscrits par nature en résultat exceptionnel, à savoir :

- Les écritures comptables d'origine purement fiscale,
- Les changements de méthode comptable,
- Les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture imputée directement sur les capitaux propres (cf. § 8545 du PCG).

Les produits et charges ne relevant pas de ces catégories doivent désormais être rattachés à leur nature économique et comptabilisés dans les rubriques correspondantes du résultat d'exploitation ou du résultat financier.

Modalités d'application :

L'application est prospective : les comptes de l'exercice N-1 ne sont pas retraités selon la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les états comparatifs N-1 sont présentés selon les nouveaux modèles, avec reclassement des transferts de charges et ventilation du résultat exceptionnel en deux lignes (produits et charges).

Impacts :

Aucun impact sur le résultat net de l'exercice.

Les informations relatives aux changements de présentation sont essentiellement constituées des points suivants :

Compte de résultat :

Comptabilisation du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles en résultat d'exploitation soit un impact de +10 K€ sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 avril 2026. Ces transactions étaient enregistrées en résultat exceptionnel sur l'exercice précédent.

Un résultat exceptionnel nul au 30 avril 2026 cf. note 5.7.

Bilan :

Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes contre une comptabilisation en compte de régularisation sur l'exercice précédent.

3.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de l'exercice 2025-26 sont les suivants :

– Crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail (matériel de transport) sont évaluées hors bilan.

A fin avril 2026, il n'y a aucune redevance restant à payer.

– Loyers immobiliers

Dans le cadre son activité la Société loue des locaux : son siège social (276 K€ de loyer annuel hors taxes et hors charges), une extension de son siège social (89 K€ de loyer annuel hors taxes et hors charges), une seconde extension de son siège abritant notamment le studio photo (261 K€ sur l'exercice), sa boutique de la rue Grolée à Lyon (186 K€ au titre de l'exercice), ainsi que la Boutique de la rue de la Madeleine dont la charge annuelle s'est élevée à 1.032 K€ (étalement des franchises et participation du bailleur comprises) et la Boutique de la rue de Rivoli (311 K€, étalement des franchises et participation du bailleur comprises) et enfin la Boutique d'Annecy-Epagny pour 109K€ sur l'exercice écoulé.

Au total, sur la durée d'engagement des baux, les loyers restant à payer s'élèvent à 7.582 K€.

– Crédit Documentaire

Dans le cadre de son activité d'import-export de meubles, la Société peut avoir recours à des CREDOC (ou crédits documentaires) auprès de ses banques pour limiter le risque de marchandise payée non livrée. A fin avril 2026, le montant des engagements Credoc import à vue s'élevait à 0 K USD.

– Engagements de retraite

La provision pour départ à la retraite n'est pas comptabilisée dans le bilan. Elle s'élève à 90.5 K€ au 30 avril 2026 (charges sociales incluses).

– Covenants

Aucun emprunt n'est assorti de clauses par lesquelles la société s'engage à respecter certains ratios appelés « covenants ».

– Dettes garanties par des suretés réelles

Se reporter au point 1.8 du présent rapport.

– Couverture de change

La Société a conclu le 02/07/2024 l'ouverture d'une ligne auprès du Crédit Agricole des Savoie d'un montant de 2.250 M€ pour les couvertures de change, afin de limiter son exposition aux fluctuations du cours du dollar américain (USD) sur ses achats de marchandises libellés en devises, la société a mis en place des instruments financiers à terme de couverture de change. Cette stratégie a pour objectif de sécuriser les flux futurs d'approvisionnement et de réduire la volatilité pouvant affecter le résultat de l'entreprise.

Ces opérations répondent aux critères de qualification des opérations de couverture prévus par le Règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture et sont comptabilisées selon les principes de la comptabilité de couverture prévus par le Plan Comptable Général. Dans ce cadre, les effets des instruments de couverture sont reconnus de manière symétrique à ceux des éléments couverts, afin de traduire fidèlement la gestion du risque de change mise en œuvre par la société.

L'encourt au 30/04/2026 est de 1.05M € sur les instruments de change à termes ci-dessous.

Descriptif	Date de souscription	Échéance	Devises	Fréquence	Notionnel	Notionnel par échéance	Taux Strike	Barrière activante	Reste à accumuler
Couverture de change - TRF	31/03/2025	24/09/2026	USD	Hebdomadaire	3 900	50	1.1225	1.1600	1 050
Couverture de change - TRF	22/05/2025	17/05/2027	USD	Hebdomadaire	5 720	55	1.0800	1.1500	2 970
Couverture de change - Accumulateur AB	21/07/2025	24/09/2026	USD	Hebdomadaire	2 000	32	1.2100	1.2500	677
Couverture de change - Accumulateur AB	21/07/2025	28/12/2026	USD	Hebdomadaire	1 216	16	1.1350	1.1900	560

Au 30 avril 2026, la Société dispose d'un contrat de change à terme en USD, arrivant à échéance le 29 mai 2026, pour lequel le cours de change à terme a été fixé à 1,18 USD pour 1 EUR.

Au 30 avril 2026, le portefeuille de couverture présente une juste valeur négative nette de – 549 K€ correspondant à une dette potentielle envers l'établissement financier si les instruments étaient dénoués à cette date. Cette juste valeur correspond donc à la valorisation des contrats sur la base des cours de marché observés à la date de clôture.

– Abandon en compte courant

La société n'a pas procédé à d'abandon de compte courant, ni ne fait état de comptes courants abandonnés par le passé et non récupérés.

– Abandon de créance

La société n'a pas procédé à d'abandon de créance au cours de l'exercice.

3.3 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE MILIBOO AU 30 AVRIL 2026

Le montant des emprunts et dettes auprès des établissements de crédits est de 3.206 K€ contre 2.507 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dettes et emprunts divers est de 0 K€ contre 0 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés est de 5.077 K€ contre 3.854 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dettes fiscales et sociales est de 727 K€ contre 809 K€ au titre de l'exercice précédent. Le montant des autres dettes est de 1.398 K€ contre 1.702 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant global des dettes de la Société, i.e. hors produits constatés d'avance et provisions pour risques et charges, s'élève à 10.472 K€ contre 8.872 K€ au titre de l'exercice précédent.

3.4 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des charges et dépenses non déductibles fiscalement s'est élevé à la somme de 60 721 euros au cours de l'exercice clos au 30 avril 2026.

3.5 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

II. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET A L'ACTIONNARIAT DES SALARIES

1 MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Aucune modification du Capital Social n'est intervenue sur l'exercice clos au 30 avril 2026.

Composition du capital social	30/04/2025	Créées	Remboursées	30/04/2026
<u>30/04/2026</u>				
Actions Ordinaires	6 930 904			6 930 904
Valeur Nominale	0.10			0.10

2 ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL AU 30 AVRIL 2026

Au 30 avril 2026, les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital social de la Société au travers d'un PEE ou d'un FCPE.

19 752 actions, soit 0.28% du capital, sont détenues par des salariés actuellement en poste au sein de la Société. Ces actions sont inscrites au nominatif pur et ont été acquises dans le cadre de plans d'attributions d'actions gratuites décidés par le Conseil d'Administration.

3 STOCK-OPTIONS ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

3.1 STOCK-OPTIONS

Aucune attribution de stock-options n'est intervenue au cours de l'exercice.

3.2 PLAN AGA

Aucune attribution de d'AGA n'est intervenue au cours de l'exercice.

4 NOMBRE D' ACTIONS ACHETÉES ET VENDUES AU COURS DE L'EXERCICE PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DES ARTICLES L.22-10-62 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice clos au 30 avril 2026 la Société, par l'intermédiaire du contrat de liquidité, a procédé à l'acquisition de 29 980 titres à un cours moyen de 1.62 € par action, et à la vente de 29 728 actions à un cours moyen de 1.66 € par action. Le montant total des frais de négociation s'est élevé à 0 euros.

100% des acquisitions effectuées par le biais du contrat de liquidité au cours de l'exercice écoulé, l'ont été pour répondre à l'objectif d'animation du titre. Aucune réallocation n'a été effectuée au cours de l'exercice clos.

Au 30 avril 2026, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 30 092 actions, soit 0.43 % du volume d'actions ordinaires existantes à date de clôture, pour une valeur brute de 49 K€. Le nombre d'actions propres détenues hors cadre du contrat de liquidité est de 27 998 actions soit 0.40% du volume d'actions ordinaires existantes, pour une valeur brute de 45.6 K€.

5 PRISE DE PARTICIPATION DE 5, 10, 20, 33,33, 50, 66,66% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE OU PRISE DE CONTRÔLE

La Société MILIBOO n'a pas pris de participation de plus de 5, 10, 20, 33,33, 50, 66,66% du capital ou des droits de vote d'une société tierce ayant son siège social en France.

6 ACTIONS AUTO-DETENUES PAR LA SOCIETE

Au 30 avril 2026, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 30 092 actions à hauteur d'une valeur brute de 49 K€. La société détient en outre 27.998 titres destinés à alimenter des programmes d'attribution gratuite d'actions.

7 CESSIONS ET PRISES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation ou cession d'une société déjà existante n'est intervenue.

8 ACTIONS D'AUTOCONTROLE ET PARTICIPATIONS CROISEES

Aucune des sociétés mentionnées ci-dessus ne détient de participation dans la Société.

9 AVIS DE DETENTION DE PLUS DE 10% DU CAPITAL D'UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTIONS

Néant.

10 OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU ET DE LEURS PROCHES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLES L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET 223-26 DU REGLEMENT AMF)

Au cours de l'exercice clos, les opérations suivantes ont été déclarées à l'AMF (articles L.621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du RG AMF).

Nom et prénom	Monsieur Guillaume LACHENAL
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Président Directeur Général
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	BELHARRA SARL
Description de l'instrument financier	Actions
Acquisitions	Le 4 août 2025 : Acquisition de 5.352 actions au prix unitaire de 1,52 €, pour un montant total de 8.120,05€
	Le 5 août 2025 : Acquisition de 2.875 actions au prix unitaire de 1,47 €, pour un montant total de 4.220,79€
	Le 7 août 2025 : Acquisition de 6.456 actions au prix unitaire de 1,64 €, pour un montant total de 10.578,80€
	Le 8 août 2025 : Acquisition de 3.600 actions au prix unitaire de 1,72 €, pour un montant total de 6.210€
	Le 11 août 2025 :

	Acquisition de 5.863 actions au prix unitaire de 1,82 €, pour un montant total de 10.645,45€ Le 12 août 2025 : Acquisition de 4.381 actions au prix unitaire de 1,96 €, pour un montant total de 8.606,91€ Le 16 septembre 2025 : Acquisition de 3.666 actions au prix unitaire de 1,67 €, pour un montant total de 6.135,42€ Le 17 septembre 2025 : Acquisition de 3.388 actions au prix unitaire de 1,72 €, pour un montant total de 5.835,83€
--	---

11 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ AU 30 AVRIL 2026

Au 30 avril 2026, le capital social de la Société était réparti de la manière suivante :

Répartition du capital et des droits de vote réels au 30 avril 2026				
	Actions	%	Droits de vote réels	%
Mandataire Dirigeant, dont	1 093 534	15,78%	2 065 727	18,98%
<i>Guillaume Lachenal</i>	488 783	7,05%	970 438	8,92%
<i>GL Capital</i>	200 907	2,90%	401 814	3,69%
<i>Belharra SARL</i>	403 844	5,83%	693 475	6,37%
Auriga Partners	2 015 649	29,08%	3 083 226	28,33%
M6 Interactions	1 483 213	21,40%	2 966 426	27,26%
Magelio/Sigma (actions de concert) (1)	880 012	12,70%	1 230 012	11,30%
Public	1 400 406	20,21%	1 537 203	14,13%
Actions auto-détenues	58 090	0,84%	-	0,00%
TOTAL	6 930 904	100%	10 882 594	100%

- (1) : Le 5 avril 2022 la Société a reçu une notification de mise en concert de Magelio Capital SAS, des fonds Sigma (à savoir Fip Patrimoine Bien-Etre, Fip FRANCE Investissement PME, FCPI Rebond Europe 2020, FCPI Rebond Europe 2021, FIP Rendement Bien-Etre n°3, FCPI Euroopportunités 2022), Michel Picot & Advest SAS, Florent & Gwenaëlle Saint-Leger & Saint Leger Holding.

III. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre du processus de recherche d'un nouveau Directeur Général, le Conseil d'administration, réuni le 30 juillet 2026, a constaté que ce processus nécessitait davantage de temps qu'anticipé. Afin d'assurer la continuité de la direction générale pendant la poursuite de cette recherche, il a été convenu de reporter la prise d'effet de sa démission au 30 mars 2027.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, le mandat de Directrice Générale Déléguée de Madame Nadège Léger a pris fin le 31 mai 2026, étant précisé qu'elle poursuit ses fonctions opérationnelles au sein du Groupe.

IV. PERSPECTIVES

Le marché de l'ameublement reste sensible à la conjoncture économique et à la dynamique du secteur immobilier toujours incertaine. Dans ce contexte, Miliboo continue d'optimiser son offre pour répondre aux attentes du marché tout en poursuivant sa rigueur de gestion.

V INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et clients, par date d'échéance :

Article D 441-6 I 1° / 2. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D 441-6 I 1° / 2. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Montant total des factures concernées (TTC pour fournisseur France, HT pour tout fournisseur Hors France)	2 913 106 €	529 676 €	598 729 €	30 541 €	244 075 €	1 403 021 €	425 037 €	96 551 €	3 237 €	-2 470 €	11 375 €	108 693 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC pour fournisseur France, HT pour tout fournisseur Hors France)	6.06%	1.10%	1.24%	0.06%	0.51%	2.92%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0.74%	0.17%	0.01%	0.00%	0.02%	0.19%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10 ou article L. 441-11 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours pour les transporteurs; 60 jours date de facture pour les autres types de fournisseurs						La majorité des clients paient avant émission de la facture. Les créances clients concernent les places de marché (marketplace) - Délais contractuels : 30 jours date de facture en moyenne - Délais légaux : 45 jours fin de mois au maximum					

I. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'administration du 23 décembre 2010 a décidé le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

La direction générale de la Société est exercée par Monsieur Guillaume Lachenal, Président-Directeur Général, assisté au cours de l'exercice clos, par Madame Nadège Léger, Directrice Générale Déléguée.

2 INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Mandataires	Date de début et de fin de mandat au sein de la Société
Guillaume LACHENAL	Nomination en tant qu'administrateur, Président du Conseil d'administration et Directeur Général à l'Assemblée Générale Ordinaire et par décision du Conseil d'administration en date du 23 décembre 2010 pour une durée de 6 ans, renouvelée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 octobre 2016 et du Conseil d'administration du 27 octobre 2016. Ses mandats d'administrateur, Président du Conseil d'administration et Directeur Général ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire et par décision du Conseil d'administration en date du 20 octobre 2022 pour une durée de 6 ans, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2028 qui statuera sur l'exercice 2027-2028 (exercice clos au 30 avril 2028). Pour rappel, Monsieur Guillaume Lachenal a présenté sa démission de ses fonctions de Président-Directeur Général au Conseil d'administration du 13 mars 2026, avec une prise d'effet le 30 septembre 2026. Dans le cadre du processus de recherche d'un nouveau Directeur Général, le Conseil d'administration, réuni le 30 juillet 2026, a constaté que ce processus nécessitait davantage de temps qu'anticipé. Afin d'assurer la continuité de la direction générale pendant la poursuite de cette recherche, il a été convenu de reporter la prise d'effet de sa démission au 30 mars 2027.

AURIGA PARTNERS, <i>Représentée par Monsieur Sébastien DESCARPENTRIES depuis le 23 juillet 2019</i>	Nomination en tant qu'administrateur à l'Assemblée Générale Mixte du 18 janvier 2011, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2017, puis par l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2023, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2028-2029 (exercice clos au 30 avril 2029)
Jacques CHATAIN	Nomination en tant qu'administrateur à l'Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2019, puis renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2025, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2030-2031 (exercice clos au 30 avril 2031)
Jean-Marc DUMESNIL	Nomination en tant qu'administrateur à l'Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2019, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2025, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2030-2031 (exercice clos au 30 avril 2031)
Véronique LAURENT-LASSON (jusqu'au 13 mars 2026)	Nomination en tant qu'administrateur à l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2020 pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2025-2026 (exercice clos au 30 avril 2026). Pour rappel, Madame Véronique Laurent-Lasson a démissionné de ses fonctions d'administratrice le 13 mars 2026, avec effet immédiat.
M6 INTERACTIONS, <i>Représentée par Monsieur Henri de FONTAINES depuis le 15 février 2023</i>	Nomination en tant qu'administrateur à l'Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2022 pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2027-2028 (exercice clos au 30 avril 2028)

Autres mandats et fonctions exercés à l'extérieur de la Société		
Nom	Nature du mandat	Société
Guillaume LACHENAL	Gérant	SCI SAJAMA
	Gérant	TOP RENOV
	Gérant	SCI AGL IMMOBILIER
	Gérant	SCI GL IMMO
	Gérant	WEB EXPERT BUSINESS SARL
	Président et Gérant	ARCADEO
	Président et Gérant	ALPES NETWORK
	Président et Gérant	ALPES NRO
	Gérant	GTC
	Gérant	GL CAPITAL
	Gérant	THUSEL2
	Gérant	YAUTE IMMO
	Président et Gérant	LOVERCHY3
	Gérant	BELHARRA
	Gérant	NOVA AGENCEMENT
	Gérant	OPHELIA
	Gérant	SAVOIE DATACENTER
	Gérant	RIO
	Président	NEXUS
	Gérant	AULP IMMO
	Gérant	CT INVEST
Jacques CHATAIN	Membre du Directoire	AURIGA PARTNERS
	Administrateur	WALLIX GROUP (SOCIETE COTEE SUR Euronext Growth)
	Représentant Auriga Partners au Conseil d'Administration	CYTOO
	Gérant	
	Gérant	BACCARAT INVEST
	Gérant	BACCARAT CAPITAL
	Gérant	SCI SAINT HILAIRE
	Gérant	BACCARAT ONE

Sébastien DESCARPENTRIES (Représentant permanent de la société AURIGA PARTNERS)	Président du Directoire	AURIGA PARTNERS
	Administrateur	CONVERTIGO
	Administrateur	E&J PARTNERS
	Gérant	S&K PARTNERS
	Gérant	BATIWIN PARTNERS
Jean-Marc DUMESNIL	Administrateur	AGENCE TELECOM
	Administrateur	AVENTERS
	Administrateur	JACQUART
	Gérant	JMD CONSEILS
	Président	AT CROISSANCE
Véronique LAURENT-LASSON	Gérante	SCI DE COURPOTIN
	Présidente	SPONSOR FINANCE

Henri de FONTAINES (Représentant permanent de M6 INTERACTIONS)	Administrateur	<u>Hors Groupe M6 :</u> de la société G et A Links SA <u>Au sein du Groupe M6 :</u>
	Directeur Général	M6 Distribution Digital SAS
	Représentant permanent de	a. M6 Interactions SAS en sa qualité d'administrateur de M6 Evénements SA, administrateur de M6 Plateforme SA
	Représentant permanent de	b. Métropole Télévision SA en sa qualité de Présidente du Conseil de surveillance d'Academie SAS, administrateur de M6 Editions SA, administrateur de M6 Diffusion SA et administrateur de Société Nouvelle de Distribution SA
	Représentant permanent de	c. M6 Digital Services SAS en sa qualité d'administrateur de Atolls GmbH (Allemagne)
	Représentant permanent de	d. M6 Créations SAS en sa qualité d'administrateur de SPF Franchise

3 TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ ET UTILISATION FAITE DE CES DÉLÉGATIONS PENDANT L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter à l'annexe 2 du présent rapport.

4 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE AYANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE ET UNE FILIALE

Néant.

5 CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT

Conformément aux dispositions légales, le conseil d'administration a décidé que Monsieur Guillaume LACHENAL devait, au titre de chaque plan, conserver au nominatif au moins 10% des actions de performance qui lui ont été attribuées en application de ladite décision, et ce, jusqu'à l'expiration de son mandat ou de tout autre mandat, au sein de la Société, visé par les mêmes dispositions légales.

II. ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	30/04/2022 EN EUROS	30/04/2023 EN EUROS	30/04/2024 EN EUROS	30/04/2025 EN EUROS	30/04/2026 EN EUROS
Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	544 769	693 090	693 090	693 090	693 090
Nombre d'actions émises	5 447 691	6 930 904	6 930 904	6 930 904	6 930 904
Nombre d'obligations convertibles en actions	3 750 000	0	0	0	0
Résultat Global des Opérations Effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	39 191 274	42 326 291	38 981 444	38 981 444	44 065 002
Bénéfices avant Impôts, Amortissements et Provisions	318 679	-825 547	2 787 600	-559 167	831 068
Impôts sur les bénéfices	-16 434	-12 493	191 614	-128 326	-23 886
Bénéfices après Impôts, Amortissements et Provisions	31 124	-1 514 663	2 380 719	-256 972	291 913
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après Impôts, mais avant Amortissements et Provisions	0.06	-0.12	0.40	-0.08	0.12
Bénéfice après Impôts, Amortissements et Provisions	0.01	-0.02	0.34	-0.04	0.04
Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Nombre de salariés	67	70	65	63	61
Montant de la masse salariale	2 429 438	2 438 612	2 430 257	2 430 257	2 273 512
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	687 382	849 269	859 351	859 351	822 461

Les délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital, en cours de validité, dont dispose la Société, sont synthétisées ci- dessous. Elles ont été approuvées par les Assemblées Générales du 17 octobre 2024 et du 30 octobre 2025.

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale	Date d'expiration	Durée maximum	Montant nominal maximum	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026	Montant résiduel au 30 avril 2026	Observations
Autorisations d'annuler les actions rachetées (7 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/10/2027*	24 mois	10 % du capital sur une période de 24 mois calculé au jour de la décision d'annulation	n/a	Néant	-	-
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (8 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027	26 mois	5.000.000€ <i>Plafond indépendant</i>	Néant	Néant	5.000.000€	-

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale	Date d'expiration	Durée maximum	Montant nominal maximum	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026	Montant résiduel au 30 avril 2026	Observations
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec maintien du DPS (9 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027	26 mois	500.000€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances <i>Plafonds indépendants</i>	Néant	Néant	500.000€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances	-
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public à l'exception des offres visées au 1° de l'article L.411 -2 du Code Monétaire et Financier (10 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027	26 mois	500.000€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances <i>Plafonds indépendants</i>	Néant	Néant	500.000€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances	-

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale	Date d'expiration	Durée maximum	Montant nominal maximum	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026	Montant résiduel au 30 avril 2026	Observations
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par une offre visée au 1° de l'article L.411 -2 du Code Monétaire et Financier (11 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027	26 mois	500.000€ pour les actions et dans la limite de 30% du capital par an 20.000.000€ pour les titres de créances <i>Plafonds indépendants</i>	Néant	Néant	500.000€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances	-
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de personnes (12 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/04/2027*	18 mois	69.309€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances <i>Plafonds indépendants</i>	Néant	Néant	69.309€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances	-

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale	Date d'expiration	Durée maximum	Montant nominal maximum	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026	Montant résiduel au 30 avril 2026	Observations
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées (13 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/04/2027*	18 mois	69.309€ pour les actions et dans la limite de 30% du capital par an 20.000.000€ pour les titres de créances <i>Plafonds indépendants</i>	Néant	Néant	69.309€ pour les actions 20.000.000€ pour les titres de créances	-
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires (14 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027*	26 mois	15% du montant de l'émission initiale et dans la limite du plafond de la délégation utilisée	Néant	Néant	15% du montant de l'émission initiale et dans la limite du plafond de la délégation utilisée	-
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (15 ^{ème} résolution)	30/10/2025	30/12/2027*	26 mois	3% du montant du capital social atteint lors de la décision du conseil d'administration de réalisation de l'augmentation de capital Plafond indépendant	Néant	Néant	3% du montant du capital social atteint lors de la décision du conseil d'administration de réalisation de l'augmentation de capital	-

Autorisation d'attribuer des actions gratuites (10 ^{ème} résolution)	17/10/2024	17/12/2027	38 mois	10% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le conseil d'administration <i>Plafond commun avec les stock-options</i>	Néant	Néant	10% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le conseil d'administration	-
Autorisation d'attribuer des stock-options (9 ^{ème} résolution)	17/10/2024	17/12/2027	38 mois	10% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le conseil d'administration <i>Plafond commun avec les actions gratuites</i>	Néant	Néant	10% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le conseil d'administration	-

* Délégations de compétence qui seront proposées au renouvellement lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2026.